



INTERPELLATIONS AU GOUVERNEMENT

Au cours de ces 6 premiers mois de mandat, je suis intervenu 140 fois auprès des Ministres à travers des courriers, des questions écrites ou des questions d'actualité, des interventions en commission et dans l'hémicycle ou des amendements, pour relayer vos préoccupations et les problématiques du territoire, notamment sur :

- les conséquences de la fermeture des trésoreries
- le Ségur : exclusion des AES et des AMP du reclassement en catégorie B de la FPH
- le décret d'application de la loi dite « covid long »
- la baisse du cheptel bovin français
- la dégradation inquiétante de la situation de l'Établissement Français du Sang
- la modernisation et développement du réseau ferroviaire (ligne Paris-Clermont)
- la réquisition des stocks de tuiles suite à l'épisode de grêle de juin dernier dans l'Allier

Retrouvez toute
mon activité
parlementaire sur



<https://urlz.fr/kbm1>

SUR LE TERRAIN



BAYET // 1^{er} oct. //
Cérémonie du Rosier de la Mémoire

DOMPIERRE-SUR-BESBRE // 1^{er} oct. //
Inauguration de la Foire primée

THIEL-SUR-ACOLIN // 6 sept. //
Visite de l'école primaire



BOURBON L'ARCHAMBAULT // 4 sept. //
Arrivée de la Classique des Bourbons

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE // 14 sept. //
Rencontre avec les viticulteurs de la Cave de l'Union des vignerons

FOURILLES // 23 juil. //
Inauguration du gîte communal



AVERNÈS // 14 oct. // Salon des Maires et des Présidents d'intercommunalités

YZEURE // 8 oct. // Visite officielle du Ministre du Travail



MOULINS // 17 sept. // Congrès départemental de l'AGMG

TOULON-SUR-ALLIER // 14 nov. // Inauguration de l'A79 en présence du Ministre des Transports

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

52, boulevard Ledru-Rollin, 03000 MOULINS
T. 04.70.20.24.21 - yannick.monnet@assemblee-nationale.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Directeur de la publication : Yannick Monnet • Crédits photos : équipe parlementaire et Assemblée nationale • Mise en page : C-toucom • Imprimé en local sur papier issu de forêts à gestion responsable et contrôlée.



LA LETTRE D'INFORMATION / JANV. 2023

YANNICK MONNET

VOTRE DÉPUTÉ

POUR ME SUIVRE :

ÉDITO

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous propose ma première lettre d'information.

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant député de l'Allier, beaucoup de choses se sont passées. Beaucoup de visites et de rencontres sur la circonscription. Beaucoup d'accueil à ma permanence et d'interventions suite à vos interpellations. Beaucoup de déclarations, d'auditions et de réunions en commission ou en séance à l'Assemblée nationale. Je me suis également très vite mesuré à l'exercice législatif, à l'examen express des textes, aux séances houleuses et aux votes tard dans la nuit.

Cet engagement, c'est tout simplement celui que nous avons pris lors de la campagne électorale avec mon suppléant Jean-Paul Dufregné, considérant que ce mandat doit servir notre territoire et ses habitants.

Durant cette campagne, nous nous étions rendus dans les 126 communes de la circonscription. Aujourd'hui, je poursuis ce travail de proximité et de dialogue direct avec les maires et les élus municipaux qui sont en première ligne face à vos préoccupations. Dès le début d'année 2023, nous engagerons

également des réunions en direction des habitants, par canton, où chacune et chacun pourra s'investir dans ce mandat en fonction de ses aspirations et des sujets qui le préoccupent.

C'est en effet à partir des réalités quotidiennes vécues par les élus et les habitants de notre territoire que je nourris mon action de député sur le terrain et ce travail parlementaire intense à l'Assemblée nationale.

Beaucoup d'entre vous me font part de leurs projets mais aussi de leurs inquiétudes ou de leurs difficultés au quotidien. Beaucoup d'incertitudes pèsent sur notre économie, notre agriculture, nos services publics. Les choix de ce gouvernement ne vont pas dans le sens d'une société apaisée, plus juste et plus fraternelle.

C'est pourquoi, je reste mobilisé sur des sujets essentiels comme un accès pour tous à la santé, une meilleure répartition des richesses, le droit à un travail et à un salaire permettant de vivre dignement, des pensions à la hauteur des besoins de nos aînés, une ruralité vivante et respectée ou la construction d'un monde de paix.

C'est le sens de mon engagement : vous pouvez compter sur moi.

Meilleurs vœux 2023

Yannick Monnet,
votre député

À VOTRE RENCONTRE

Permanences
décentralisées du député.
Sans rendez-vous.
Renseignements
au 04.70.20.24.21

**SAINT-GERMAIN-
DES-FOSSÉS**
Jeudi 16 février 2023
17h30 - 19h30
Mairie

**SAINT-POURÇAIN-
SUR-SIOULE**
Jeudi 23 mars 2023
17h30 - 19h30
Salle - 1 bis, rue de Carvert

**DOMPIERRE-
SUR-BESBRE**
Jeudi 20 avril 2023
17h30 - 19h30
Mairie

LURCY-LÉVIS
Jeudi 25 mai 2023
17h30 - 19h30
Salle socio-culturelle

**BOURBON-
L'ARCHAMBAULT**
Jeudi 15 juin 2023
17h30 - 19h30
Château Bignon



ASSURANCE CHÔMAGE : UNE NOUVELLE ATTAQUE

Le projet de loi portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail a marqué la rentrée de l'Assemblée nationale. Sous couvert de plein emploi, ce texte vise en fait à durcir davantage les règles de l'assurance chômage dans le prolongement de la réforme entrée en vigueur le 1^{er} décembre dernier. Pour se justifier, le gouvernement dit vouloir remédier aux difficultés de recrutement des métiers dits en tension en réduisant la durée d'indemnisation et en modulant le montant de l'allocation. Au moment de l'examen du texte dans l'hémicycle, je suis ainsi intervenu pour dire au gouvernement que sa logique de durcissement ne profite ni aux privés d'emploi, qui se paupérisent, ni au marché du travail dont l'emploi se précarise. Et de lui rappeler qu'en opposant sans cesse les privés d'emploi aux salariés, il attaque en réalité ce qui les unit : le travail, le droit au travail et le droit à un salaire décent.

ACCÈS AUX SOINS : AGIR VITE ET BIEN !

Fidèle aux engagements que j'ai pris durant la campagne des législatives, j'ai intégré dès le début de mon mandat différents groupes de travail sur l'organisation territoriale de la santé et l'accès aux soins. Mon objectif est de co-construire en partant de la particularité de nos territoires ruraux où la démographie médicale décline dans un contexte d'accès aux soins qui devient de plus en plus compliqué. Dans le même sens, en qualité de membre permanent de la commission des Affaires sociales, j'ai posé les bases d'une réflexion afin de construire des réponses rapides comme le conventionnement sélectif. Par ailleurs, je viens d'être nommé co-rapporteur d'une mission d'évaluation sur la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (OTSS), adoptée en 2019, qui devrait présenter ses conclusions au 2^{ème} semestre 2023.

LIGNE PARIS-CLERMONT : PORTER L'EXIGENCE DE MOYENS

Le 27 juillet, pour ma première question au gouvernement, et au lendemain d'un nouveau retard monstre sur la ligne Paris-Clermont, je suis intervenu dans l'hémicycle pour (re)dire l'exaspération des usagers et l'urgence de débloquer des moyens conséquents pour moderniser cette ligne. Des travaux sont programmés mais il faut aller plus loin et plus vite ! J'ai également rappelé la nécessité, dans le contexte actuel, de développer les lignes du quotidien et doubler la part du fret ferroviaire dans le transport de marchandises.

ASSEMBLÉE NATIONALE : LIEU PRIVILÉGIÉ DE LA DÉMOCRATIE ?

Lors des dernières législatives, les électeurs ont fait le choix d'une Assemblée sans majorité absolue. Cette situation politique oblige la majorité gouvernementale relative à travailler au compromis à partir de débats riches et éclairants. Aujourd'hui, le compte n'y est pas avec l'utilisation répétée du 49.3 sur le projet de Loi de Finances (PLF) et le projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Prévue par la constitution, son utilisation montre les incapacités du gouvernement à davantage de consensus. Face aux défis de demain, l'Assemblée nationale doit pourtant rester ce lieu de démocratie où le débat d'idées amène à la prise de décisions collectives portant l'intérêt général en son cœur.

LES COMPTES DE LA SÉCU SAUVÉS : UNE VICTOIRE DE COURTE DURÉE !

Le 20 octobre dernier, j'ai défendu au nom de mon groupe un amendement visant au transfert de la dette Covid (18,6 Mds d'€) imputée à la Sécurité sociale vers les comptes de l'État. Je suis parti du principe que la Sécurité Sociale n'est pas faite pour rembourser la dette publique mais pour nous protéger. Soutenu par des députés de toutes sensibilités, cet amendement a été adopté contre l'avis du gouvernement. Mais quelques minutes plus tard, le gouvernement avait recouru à un 49.3 entraînant la suppression de cet amendement et de toutes les avancées qui avaient été apportées notamment pour donner des moyens supplémentaires à l'hôpital public et faciliter l'accès aux soins.

POUVOIR D'ACHAT : DES MESURES INSUFFISANTES

Face à la hausse des prix, nous avons examiné en juillet dernier un projet de loi visant à la protection du pouvoir d'achat des Français. Alors que beaucoup d'entre nous demandaient l'indexation des salaires sur l'inflation, le gouvernement a préféré distribuer des aides ponctuelles. Or, une prime défiscalisée et fractionnée, c'est tout sauf du salaire qui, lui, est durable, fiable et entre dans le calcul de la retraite. Ce texte comporte toutefois des avancées. Je pense, par exemple, à l'adoption de l'amendement 1142 que j'ai défendu au nom de mon groupe et qui permet aux élus de bénéficier de la revalorisation des pensions agricoles prévue par la loi Chassaigne 1, dont ils étaient privés jusqu'à présent. Mais la grande satisfaction de ce texte est la déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH). Jusqu'à présent celle-ci était dégressive, voire supprimée, en fonction des revenus du conjoint. Désormais, ceux-ci ne seront plus pris en compte dans le calcul de l'AAH. Le travail aura duré plusieurs années, notamment sous l'impulsion des députés communistes, mais c'est enfin voté !

RÉFORME DES RETRAITES : SE MOBILISER POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ

Lors d'une question au gouvernement, j'ai interpellé la Première Ministre sur la nécessité d'avoir un vrai débat populaire sur les retraites. Plutôt que de vouloir « nous faire travailler plus jeune et plus longtemps », nous demandons à « ce que ce soit les français qui décident du projet de société qu'ils veulent pour eux et leurs enfants ». L'engagement de ne pas utiliser de 49.3 pour cette réforme n'a pas été pris.

DES RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC LES ÉLUS LOCAUX



En novembre et en décembre, 7 réunions à Beaulon, Chantelle, Créchy, Châtillon, Franchesse, Montilly et Bessay m'ont permis de réunir de nombreux élus locaux et d'échanger avec eux sur leurs difficultés et leurs projets. Face aux crises, et en particulier à la crise énergétique qui plombe les finances des collectivités, l'inquiétude

est grandissante chez les Maires et les Conseillers municipaux. Ceux-ci doivent également faire face au fort sentiment de déclassement territorial de leurs administrés et parfois, au manque d'écoute du gouvernement. Ces échanges m'ont déjà permis de nourrir mon action à l'Assemblée nationale et d'intervenir au plus près des attentes exprimées. C'est ainsi que je conçois mon rôle d'élu local et national, pour défendre notre territoire au service de chaque Bourbonnaise et de chaque Bourbonnais. Aussi, des rencontres seront organisées tout au long de mon mandat, de manière régulière, dans différentes communes de la circonscription.



AUPRÈS DES RETRAITÉS AGRICOLES

L'Assemblée générale de l'Association Départementale des Retraités Agricoles de l'Allier (ADRA 03), à Target, a permis de mesurer les avancées importantes obtenues de haute lutte, lors du précédent mandat, par les Lois Chassaigne 1 et 2 : une revalorisation à 85% du SMIC (contre 75% auparavant) des retraites des chefs d'exploitation et une augmentation de 100 € en moyenne par mois pour les aides familiaux et conjoints collaborateurs. Il faut maintenant aller plus loin ! J'ai assuré les retraités agricoles de mon engagement plein et entier, aux côtés de mon ami André CHASSAIGNE, pour faire aboutir une Loi Chassaigne 3 qui permette de combler les « trous dans la raquette » qui privent aujourd'hui de nombreux agriculteurs de cette revalorisation. C'est notamment le cas des polypensionnés, défavorisés par l'écrêtement de leur pension à 85% du SMIC.

UN ENGAGEMENT FORT AUPRÈS DES EXCLUS DU SÉGUR DE LA SANTÉ

Dans l'Allier comme dans tout le pays, les professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire sont insuffisamment rémunérés, alors que leurs tâches sont difficiles et essentielles. Nombre d'entre eux sont aujourd'hui exclus des « primes Ségur » de 183 € par mois, créant une véritable injustice et de lourdes inégalités, et mettant à mal les structures qui subissent des vagues de départs. Par ailleurs, une prime ne saurait remplacer une vraie augmentation des salaires ! Cette revalorisation contribuerait à résoudre le grave problème du manque d'attractivité du secteur qui risque d'accroître le problème d'accès aux soins que connaît notre territoire. C'est une question centrale pour moi. Aussi, en lien étroit avec les acteurs locaux que j'ai commencé à rencontrer, je souhaite enclencher dès le début d'année prochaine un travail collectif permettant de déboucher sur des propositions législatives que je porterai à l'Assemblée nationale.

STELLANTIS, 100 ANS D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE À SEPT-FONS

Le centenaire de la fonderie de Sept-Fons à Dompierre-sur-Besbre a été dignement célébré, au mois de septembre. Je m'y suis rendu pour souligner ces 100 ans de lien fort entre un territoire et son entreprise et rappeler qu'à chaque difficulté rencontrée, c'est toute une population qui retenait son souffle ! Face aux nouveaux défis auxquels est confrontée l'industrie automobile, l'activité



de l'usine a évolué et depuis 2016, d'importants investissements ont été faits pour s'adapter aux nouvelles conditions de production. Les 500 salariés du site ont raison d'être fiers de leur savoir-faire : ce sont eux qui font la richesse de leur usine, l'avenir du site et la qualité des productions. Comme dans toutes les entreprises, ils doivent pouvoir bénéficier des fruits de leur travail.

NOTRE DÉPARTEMENT TOUCHÉ PAR LA GRÊLE

En juin dernier, des épisodes de grêle d'une exceptionnelle intensité ont frappé l'Allier et le Puy-de-Dôme. Cultures et vignobles hachés, véhicules endommagés, des milliers de maisons d'habitation ou de bâtiments fortement touchés... La pénurie de matériaux disponibles, la spéculation manifeste (notamment sur les tuiles) et la flambée des prix qui en découle, les délais d'intervention estimés par les professionnels du bâtiment à 4 ans pour intervenir chez tous les sinistrés, les délais de prescription mis en avant par les compagnies d'assurance... sont autant de problèmes qui nécessitent des réponses rapides et une prise en compte au niveau de l'Etat. C'est dans ce sens que j'ai interpellé, avec mon collègue du Puy-de-Dôme André CHASSAIGNE, le Ministre de l'Économie Bruno LE MAIRE sur l'ensemble de ces questions afin que des réponses gouvernementales fortes soient apportées à cette situation.



Réunion d'installation du groupe de travail sur l'organisation territoriale de la santé et l'accès aux soins

YANNICK MONNET DÉPUTÉ GAUCHE DÉMOCRATE ET RÉPUBLICAINE - NUPES DE L'ALLIER
MESURES D'URGENCE EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT - 19 JUILLET 2022



Groupe Gauche Démocrate et Républicaine (GDR)